



**PRÉFÈTE  
DE LA SOMME**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Direction départementale  
des territoires et de la mer  
de la Somme**

## Note de présentation

Dans le cadre de travaux de rénovation de 5 bâtiments dans une résidence, une demande de dérogation d'espèces protégées au titre de l'article L.411-2 du code de l'environnement par AMSOM Habitat. Le projet consiste à améliorer l'isolation thermique. L'intégralité des menuiseries seront changées, ce qui entraînera la destruction de 5 nids d'Hirondelle de fenêtre. Cela permettra d'améliorer le rendement énergétique de ce bâtiment. Les façades présentent également des traces de nids.

Lors de l'instruction administrative du dossier, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer de la Somme a émis un avis favorable à cette demande en date du 29 juin 2022. Le dossier a été transmis au Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN) qui a rendu un avis favorable sous réserve le 18 août 2022.

Le projet d'arrêté ci-joint est soumis à consultation du public du 09 septembre au 24 septembre 2022.

Les personnes le souhaitant peuvent émettre leurs observations à l'adresse suivante :  
[ddtm-chasse@somme.gouv.fr](mailto:ddtm-chasse@somme.gouv.fr)

En cas d'observations, le délai de publication de l'arrêté ne peut être inférieur à quatre jours à compter de la date de clôture de la consultation.

En cas d'observations, ces dernières seront synthétisées et la synthèse publiée à l'expiration du délai de consultation avec l'arrêté signé.